

## Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

### Psychologue

#### Informations sur le concours

Publié le :	26-11-2025
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne, Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	nriou@ladrome.fr
Date du concours :	29-01-2026
A propos du poste :	

Il s'agit d'un poste situé à la Maison départementale de l'enfance dont les missions sont :

- Assurer des bilans d'investigation psychologique et contribuer ainsi à la détermination, à l'indication et à la réalisation d'actions thérapeutiques en faveur d'enfants, de jeunes et de parents accueillis.
- Proposer une écoute individuelle ou collective permettant une prise de distance par rapport aux situations et aider les équipes pluridisciplinaires à une clarification dans la compréhension des situations, en éclairant les mouvements psychiques en jeu autour des situations d'enfants.

Réaliser un travail clinique auprès des mineurs et jeunes majeurs accueillis et de leurs parents, mener des entretiens familiaux.

- Participer à la mise en œuvre des objectifs du Projet Pour l'Enfant et du Plan d'Actions Partagées pour chaque situation.

#### Informations sur l'établissement

Nom :	Maison départementale de l'enfance
Ville :	26500 Bourg-lès-Valence
Site Web :	<a href="https://www.ladrome.fr/">https://www.ladrome.fr/</a>

#### Pour candidater

Date limite de candidature : 28-12-2025

Conditions de candidature :

Peuvent faire acte de candidature, les personnes titulaires :

1° De la licence et de la maîtrise en psychologie et justifient, en outre, de l'obtention :

a) soit d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie ;

b) soit d'un diplôme d'études approfondies en psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur, arrêté du 19 mai 2006 susvisé ;

c) soit d'un, des titres figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre chargé de la santé, arrêté du 22 avril 2008 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2008 susvisé ;

2° De la licence visée au 1° et d'un master mention psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur, arrêté du 19 mai 2006 susvisé ;

3° Du diplôme de psychologie délivré par l'école des psychologues praticiens de l'institut catholique de Paris ;

4° De titres ou diplômes étrangers reconnus comme équivalents aux titres et diplômes mentionnés au 1° et au 2° ci-dessus, dans les conditions fixées au 5° de l'article 1er du décret n°90-255 du 22 mars 1990 susvisé ;

5° D'une qualification reconnue comme équivalente à l'un des titres ou diplômes mentionnés au 1° et au 2° ci-dessus, dans les conditions fixées par le chapitre III du décret du 13 février 2007 susvisé ;

Les titres et diplômes visés aux 1°, 2°, 3 ° et 4 ° doivent avoir été délivrés dans les spécialités définies par l'arrêté du 22 avril 2008 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2008 susvisé.

Pièces à fournir :

A l'appui de leur demande, les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

- Une demande d'admission au concours, établie sur papier libre ;
- Un curriculum vitae détaillé mentionnant les titres détenus, les actions de formation suivies et, le descriptif de son expérience professionnelle ;
- Une copie des diplômes, certifications ou équivalences dont le candidat est titulaire ;
- Une photocopie du livret de famille ou de la carte de nationalité d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;
- Une lettre de motivations ;

L'attestation d'honorabilité

Mail pour  
l'envoi des candidatures : nriou@ladrome.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

- Assurer des bilans d'investigation psychologique et contribuer ainsi à la détermination, à l'indication et à la réalisation d'actions thérapeutiques en faveur d'enfants, de jeunes et de parents accueillis.
- Proposer une écoute individuelle ou collective permettant une prise de distance par rapport aux situations et aider les équipes pluridisciplinaires à une clarification dans la compréhension des situations, en éclairant les mouvements psychiques en jeu autour des situations d'enfants.

· Réaliser un travail clinique auprès des mineurs et jeunes majeurs accueillis et de leurs parents, mener des entretiens familiaux.

- Participer à la mise en œuvre des objectifs du Projet Pour l'Enfant et du Plan d'Actions Partagées pour chaque situation.